

Psychologue en MSP

Le Pôle de Santé Interprofessionnel Participatif et Universitaire de Saint Martin d'Hères (PSIP-SMH) est une Maison de Santé Pluriprofessionnelle dont l'objectif principal est de favoriser la coordination entre les professionnels du PSIP, de porter des projets de prévention et d'organisation des soins dans le but de réduire les inégalités sociales de santé sur Saint Martin d'Hères.

Pour ce faire, le PSIP SMH ouvre un nouveau poste de psychologue.

Les rôles du-de la psychologue

Ce poste a 2 objectifs :

- Accueillir les patients orientés par les médecins généralistes et mettre en place une prise en charge dans le cadre définit.
- Participer aux échanges autour de la définition du cadre des prises en charge
- Participer avec les professionnels de santé du PSIP à des réunions de coordination dont l'objectif est d'améliorer la prise en charge des patients.

Conditions de travail

Le-a psychologue bénéficie d'un bureau fixe et d'un poste informatique.

Le temps de travail est à définir entre 7 et 27h de travail par semaine, trois jours par semaine sont disponibles : les lundis, jeudis et vendredis.

Relations professionnelles :

Le-a psychologue assure les missions qui lui sont confiées par la cogérance et le coordinateur général, avec autonomie dans l'organisation du travail, nécessitant ainsi une capacité d'initiative forte.

Il travaille en étroite collaboration avec le coordinateur général pour les évolutions à porter au fonctionnement général et avec l'assistante de coordination pour la gestion de son activité quotidienne (agenda, réunions, concertations...).

Statut, rémunération :

Contrat à durée indéterminée d'agent de maîtrise.

Rémunération : 26€ brut de l'heure + tickets restaurants.